



# COMMUNE DE LAGUIAN-MAZOUS (GERS)

Enquête Publique  
Du 7 mars 2016  
Au 8 avril 2016

## Carte Communale

### Liste des servitudes d'utilité publique

Projet validé par le  
Conseil Municipal le :  
2 février 2015  
Monsieur Le Maire,



Approbation par le  
Conseil Municipal le :  
.....  
Monsieur Le Maire,

Approbation par Arrêté  
Préfectoral le :  
.....  
Monsieur Le Préfet,

Pour copie conforme,  
  
Monsieur Le Maire,



# Servitudes d'Utilité Publique

## 1.1. Liste des servitudes d'utilité publiques

Nomenclature	Type	Source	Service
AC2	Protection des sites et monuments	Site « Les Puntous », lieu-dit Massecap	DRAC
I4	Périmètre de servitude relative à l'établissement des canalisations électriques	Ligne 1T 63 kV Louslitges – Laguian - Maubourguet	RTE – Groupe exploitation
T7	Servitude aéronautique à l'extérieur des zones de dégagement concernant les installations particulières	Arrêté du 25/07/1990	DGAC
	Cette servitude concerne tout le territoire communal à l'exception des zones de dégagement des aérodromes. Sont soumises à autorisation du ministre chargé de l'aviation civile et du ministre chargé des armées toutes installations de plus d 50 mètres de hauteur hors agglomération et de plus de 100 mètres en agglomération.		
PM1	Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles - Retrait et gonflement des sols argileux	Arrêté du 28/02/2014	DDT - Auch
	Cette servitude concerne l'ensemble du territoire communal.		

## 1.2. Plan de Prévention des Risques Naturels Prévisibles - Retrait et gonflement des sols argileux

Le PPR RGA est fourni sur CD en accompagnement de la présente carte communale. Il est également téléchargeable sur le site internet de la Préfecture du Gers (à l'adresse suivant à la date d'élaboration de la carte communale) :

<http://www.gers.gouv.fr/Politiques-publiques/Prevention-des-risques-naturels-et-technologiques/Risques-naturels-inondation-retrait-gonflement-argiles-sismique/Risque-retrait-gonflement-des-argiles-RGA>